

Nouveau départ: d'avocat à marchand de thé

Publié le 19 juin 2010 à 05h00 | Mis à jour le 19 juin 2010 à 05h00



Photo fournie par Stéphane Lemay

Stéphane Lemay, ancien avocat et fondateur d'Un amour de thé.

Martine Letarte, collaboration spéciale

La Presse

Chaque semaine, *La Presse* vous présente une personne qui a osé effectuer un grand changement de carrière. Cette semaine, Stéphane Lemay, fondateur d'Un amour des thés, a accepté de nous raconter son histoire.

«Je travaillais dans un des plus gros cabinets au Canada sept jours sur sept. À quoi ça sert de faire un gros salaire si on n'a jamais le temps d'aller en vacances ? Et j'avais trois jeunes enfants que je ne voyais jamais.

Lorsque ma fille a fait deux arrêts respiratoires, je me suis remis en question. L'expérience de travail dont je gardais le plus beau souvenir était celle de conseiller à la SAQ. Comme avocat, les gens venaient me voir lorsqu'ils avaient un problème. Dans la vente au détail, j'échangeais avec les gens dans un contexte positif. J'ai voulu retrouver ça.

J'ai choisi le thé parce que ma femme à l'époque venait d'une famille anglophone traditionnelle. Ses parents nous servaient toujours le thé, donc j'avais commencé à m'y intéresser.

J'ai fait des études de marché et un plan d'affaires. Lorsque j'ai annoncé ma décision à mes patrons, plusieurs pensaient que j'avais besoin de pilules ! D'autres saluaient mon courage.

La seule chose dont je m'ennuie, c'est le salaire. J'ai maintenant quatre magasins et j'ai un revenu décent, mais ça n'a rien à voir avec le droit ! Mais maintenant, je suis présent pour mes enfants et je suis en meilleure santé.»